

Enjeux financiers des médicaments réévalués pour l'assurance maladie obligatoire et complémentaire

Ensemble des médicaments ayant fait l'objet de la 3^e vague de la réévaluation du SMR⁽¹⁾ :

En 2005, sur la base des données MEDIC'AM, l'ensemble des médicaments ayant fait l'objet de la 3^e vague de la réévaluation du SMR ont représenté :

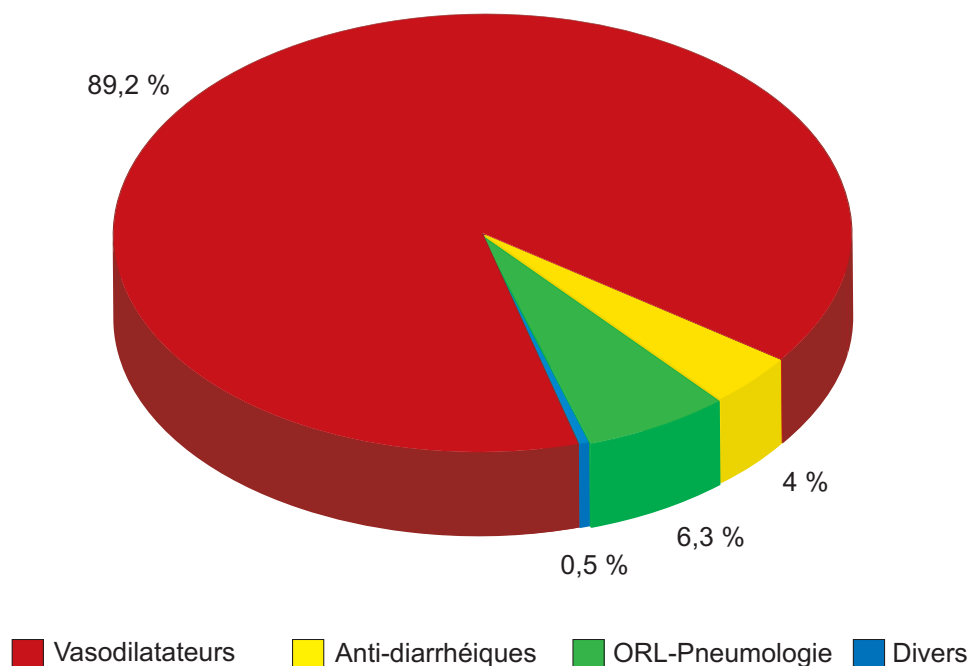
- un montant présenté au remboursement s'élevant à 530,2 millions d'euros. Plus de 80 % de ce montant ont concerné les médicaments de la classe des vasodilatateurs (Cf. : Tableau 1 et Figure 1) ;
- un montant remboursé par l'assurance maladie obligatoire s'élevant à 309,7 millions d'euros, soit 1,7 % du montant pris en charge par l'assurance maladie obligatoire pour l'ensemble des médicaments figurant dans la base MEDIC'AM ;
- un montant pris en charge par l'assurance maladie complémentaire s'élevant à 220,5 millions d'euros.

Tableau 1 : Poids financier des médicaments de la 3^e vague (extrapolation de MEDIC'AM 2005) pour l'assurance maladie par groupe thérapeutique

2005		
	Montants présentés au remboursement (en millions d'euros)	%
Vasodilatateurs	472,7	89,2
ORL / Pneumologie	33,3	6,3
Anti-diarrhéiques	21,3	4,0
Divers	2,9	0,5
TOTAL SMRi (3^e vague)	530,2	100

(1) A l'exclusion de la spécialité MEDIATOR® (benfluorex) pour laquelle la Commission de la transparence n'a pas statué définitivement sur le SMR en raison de la réévaluation en cours de son rapport bénéfice/risque dans l'une de ses indications. Un avis définitif sera rendu au vu du résultat de cette réévaluation par l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (Afsaps). A titre indicatif, MEDIATOR® a représenté en 2005 un montant présenté au remboursement s'élevant à 44,4 millions d'euros.

Figure 1 : Répartition par groupe thérapeutique du montant des médicaments de la 3^e vague présentés au remboursement en 2005



Après prise en compte des conclusions de la Commission de la transparence

Les médicaments dont le SMR a été considéré comme suffisant dans toutes leurs indications ainsi que les indications à SMR suffisant pour les autres médicaments (MEDIATOR® exclu, Cf. note au bas de la page 1) ont représenté, en 2005 (Cf. Tableau 2) :

- Un montant remboursé par l'assurance maladie obligatoire s'élevant à 98 millions d'euros, soit :
 - 0,52 % du montant pris en charge par l'assurance maladie obligatoire pour l'ensemble des médicaments figurant dans la base MEDIC'AM ;
 - 31,7 % du montant total des médicaments de la 3^e vague remboursés.
- Un montant pris en charge par l'assurance maladie complémentaire s'élevant à 48 millions d'euros.

Tableau 2 : Médicaments à SMR suffisant dans tout ou partie de leurs indications : poids financier pour l'assurance maladie et complémentaire (extrapolation de MEDIC'AM 2005)

	2005			
	Montants présentés au remboursement (en millions d'euros)	Montants remboursés par l'assurance maladie obligatoire (en millions d'euros)	Montants pris en charge par l'assurance maladie complémentaire (en millions d'euros)	Nombre de boîtes présentées au remboursement (en millions)
Médicaments à SMR suffisant dans toutes leurs indications	3,3	2,5	0,8	1,4
Indications à SMR suffisant pour les autres médicaments	142,7	95,0	47,2	24,1
Total	146,0	98,0	48,0	25,5

Les médicaments dont le SMR a été considéré comme insuffisant dans toutes leurs indications ainsi que les indications à SMR insuffisant pour les autres médicaments (MEDIATOR® exclu, Cf. note au bas de la page 1) ont représenté en 2005 (Cf. Tableau 3) :

- Un montant remboursé par l'assurance maladie obligatoire s'élevant 211,6 millions d'euros, soit :
 - 1,1 % du montant pris en charge par l'assurance maladie obligatoire pour l'ensemble des médicaments figurant dans la base MEDIC'AM ;
 - 68,3 % du montant total des médicaments de la 3^e vague remboursés.
- Un montant pris en charge par l'assurance maladie complémentaire s'élevant à 172,5 millions d'euros.

Tableau 3 : Médicaments à SMR insuffisant dans l'ensemble de leurs indications et indications à SMR insuffisant pour les autres médicaments : poids financier pour l'assurance maladie obligatoire et complémentaire (extrapolation de MEDIC'AM 2005)

	2005			
	Montants présentés au remboursement (en millions d'euros)	Montants remboursés par l'assurance maladie obligatoire (en millions d'euros)	Montants pris en charge par l'assurance maladie complémentaire (en millions d'euros)	Nombre de boîtes présentées au remboursement (en millions)
Médicaments à SMR insuffisant dans toutes leurs indications	272,8	140,2	132,6	40,0
Indications à SMR insuffisant pour les autres médicaments	111,4	71,4	39,9	14,0
Total	384,2	211,6	172,5	54,0